

# Chapitre 1

## LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

### Le Canada et le contexte économique international

Depuis la récession de 1981-1982, les diverses économies des nations membres de l'OCDE ont traversé une phase de relance. En 1986, la chute soudaine des prix du pétrole et la baisse continue du prix des produits non pétroliers ont contribué de façon significative à ramener l'inflation au taux le plus bas qu'elle a connu depuis vingt ans.

Toutefois, malgré un certain raffermissement de la demande sur le marché intérieur, la croissance économique des pays membres de l'OCDE a régressé quelque peu pour la deuxième année consécutive. Cette baisse du taux de croissance, qui atteignait 2,5 % en 1986, est dû à un déclin important des exportations. Le Japon, dont le taux de croissance est passé de 4,7 % en 1985 à 2,5 % en 1986 (2,5 % était la moyenne pour les pays membres de l'OCDE), a battu les records dans ce sens là. Même si l'économie canadienne a ralenti (4 % en 1985 par rapport à 3,1 % en 1986), elle a néanmoins connu le plus fort taux de croissance des sept nations les plus industrialisées.

Si l'inflation a été mieux contrôlée et que la croissance économique s'est faite de façon modérée, le chômage n'a par contre que lentement régressé. Même si le taux d'augmentation de l'emploi est passé à 2,9 % au Canada et à 2,3 % aux États-Unis, entraînant ainsi une diminution du chômage, la création d'emplois en Europe (moins de 1 %) n'a pas suffi à redonner de l'expansion au marché du travail. Le succès du Canada à ce titre — le meilleur parmi les sept grandes nations industrialisées en 1986 — a permis de faire baisser le taux de chômage pour la troisième année consécutive. Celui-ci reste toutefois élevé.

En mai 1986 ont débuté officiellement les négociations en vue de la conclusion d'un accord global de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. En entamant ces négociations, le principal objectif du Canada était de s'assurer et d'élargir ce qui représente pour lui le plus important marché étranger du monde pour écouler ses biens et services. Le gouvernement entend négocier un accord qui soit conforme en tous points aux obligations à respecter dans le cadre du GATT (Voir aussi Chapitre 4).

En septembre 1986, il a été convenu de lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, l'Uruguay Round. Les pays participants reconnaissent par là que le moment était venu d'agir pour se dresser contre des pressions protectionnistes de plus en plus fortes, pour se pencher d'urgence sur une situation qui se détériore de plus en plus dans le domaine du commerce international des produits agricoles, ainsi que pour renforcer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et libéraliser le commerce.

Les économies des pays industrialisés ont été affaiblies par des déséquilibres sans précédent sur les plans fiscal, commercial et des comptes courants et ce, tout particulièrement entre le Japon et la République fédérale d'Allemagne d'une part, et les États-Unis d'autre part. Cette conjoncture a ralenti la croissance économique mondiale, perturbé les marchés des changes et poussé encore davantage les législateurs à décréter des mesures protectionnistes, aux États-Unis et ailleurs.

C'est ce qui a amené les dirigeants des grands pays industrialisés à adopter un certain nombre de mesures concertées lors du Sommet économique pour favoriser la croissance économique dans le monde et stimuler le commerce international. Au Sommet de Tokyo en mai 1986, les ministres des Finances des sept plus grandes nations industrialisées (le Groupe des Sept) ont reçu pour mission de chercher ensemble à renforcer la coordination des politiques économiques. La création de ce groupe s'est révélée particulièrement importante pour le Canada et pour l'Italie, qui, de ce fait, participent aujourd'hui beaucoup plus à la formulation des politiques économiques internationales. Le Groupe s'est réuni à un certain nombre d'occasions pour passer en revue les politiques et le taux de rendement des économies, y compris les fluctuations des taux de change. En février 1987, les membres du Groupe se sont entendus sur un ensemble de mesures (l'accord du Louvre) destinées à stimuler la demande intérieure au Japon et en République fédérale d'Allemagne et à réduire le déficit américain.

### Questions internationales en matière de finances et d'investissements

Alors que, pour la cinquième année, le problème de la dette internationale était à l'ordre du jour, un certain nombre de changements positifs sont venus faciliter, pour certains grands pays débiteurs, leurs efforts d'ajustement. Le plus important des changements a sans doute été la baisse soutenue des taux d'intérêt. Les pays qui ne produisent pas de pétrole ont bénéficié en outre de la faiblesse des prix du pétrole. Par ailleurs, le taux d'expansion économique des pays industrialisés, même s'il n'était pas idéal, a dépassé les attentes. Le prix des produits non dérivés du pétrole, qui a poursuivi sa baisse durant la première moitié de 1986, a amorcé un certain redressement par la suite. Toutefois, en dépit de changements macroéconomiques généralement favorables, il a fallu se rendre à l'évidence : pour la plupart des pays endettés, la pleine normalisation des relations entre créanciers et débiteurs et le retour à une formule de prêts volontaires ne se matérialiseront pas de sitôt. Le « Plan Baker », ainsi nommé car conçu par le secrétaire américain du Trésor,